

23/05/2007

GROUPEMENT

## Escrim acte le désengagement de Disposelec de son actionnariat

Escrim coupe son cordon ombilical. Réunis en convention nationale à La Baule (44) ces 23 et 24 mai, les quarante-cinq adhérents du groupement de revendeurs informatiques doivent entériner une recomposition de leur actionnariat qui aboutira au désengagement total et définitif du grossiste nantais Disposelec. Bien que ce dernier n'est plus impliqué dans la vie du groupement depuis plusieurs années, il détient toujours, pour des raisons historiques, 75% du capital de la SARL Escrim France.

Le grossiste avait en effet contribué à créer cette structure en 1998 en vue de fédérer autour de lui un réseau de revendeurs indépendants à l'échelle régionale. Par la suite, Escrim est devenu un groupement national avec une stratégie et des intérêts divergents de ceux de Disposelec. D'où cette recomposition du capital.

Concrètement, c'est la société civile Escrim Investissements, co-détenue à part égale par l'ensemble des adhérents, qui va racheter à Disposelec et à deux autres actionnaires minoritaires les 85% des parts sociales de Escrim France qu'ils détiennent. Un investissement qui sera financé par un concours bancaire remboursable sur dix huit mois, chaque adhérent devant en conséquence porter le montant de sa participation de 760 € à 5800 €.

**Johann Armand**